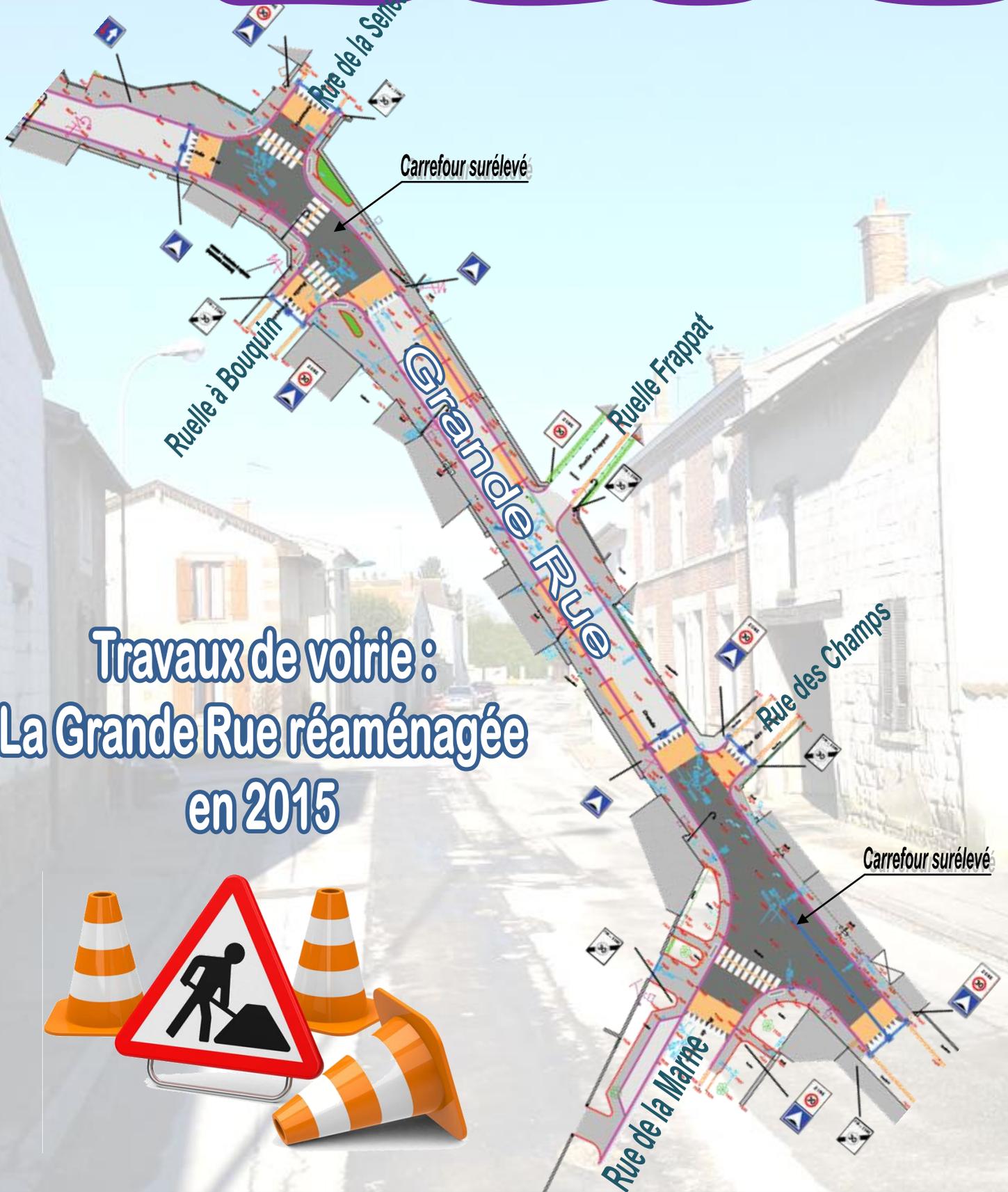




BIM

Bulletin d'Informations Municipales



Travaux de voirie : La Grande Rue réaménagée en 2015



Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

Les douloureux évènements, que nous venons de vivre dans notre beau pays, montrent la fragilité de nos institutions ainsi que les carences dans l'éducation d'une partie de notre jeunesse.

Il serait trop simple de penser que cela ne concerne pas chacun d'entre nous, alors que l'éducation doit être une préoccupation permanente de l'ensemble des parents, et à cet égard beaucoup d'efforts restent à faire.

En ce moment tragique, ayons une pensée pour les familles des victimes qui ont payé lourdement le prix de la liberté d'expression.

Souhaitons que ces évènements, qui ont fait naître un rassemblement populaire sans précédent, sauront (ré)unir tous les français.

Cette année qui débute, et dans le prolongement des années précédentes, verra la concrétisation dans notre commune de nombreux projets dans les domaines de l'urbanisme, du développement économique, de la voirie et de l'environnement.

Notre commune poursuit sa route avec ambition et détermination.

Bonne et heureuse année 2015.

Michel VALTER
Maire de Recy



Infos Mairie

- La Mairie est FERMÉE au public LE MATIN -

Elle est **ouverte** au public :

Tous les jours de

13 h 30 à 18 h 00.

Permanence du Maire :

Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30
(prendre rendez-vous au secrétariat)

Tél. : 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)

Fax : 03 26 21 43 06

Site Internet : www.recy.fr

Email : mairie@recy.fr

Groupe Scolaire des Mésanges :

École Maternelle : **06 72 70 76 81**

École Élémentaire : **03 26 68 44 37**

Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public » :	39 39	Assistante Sociale :	03 26 65 18 82
Cités en Champagne :	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :	0 800 875 615	Préfecture de la Marne :	03 26 26 10 10
Véolia eau : (eau et assainissement).....	0 810 463 463	SITAC Bus :	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance :	03 26 69 27 35

Adresses Internet utiles :

www.service-public.fr	<i>pour toutes vos démarches administratives</i>
www.marne.pref.gouv.fr/	<i>site de la Préfecture de la Marne</i>
www.marne.equipement.gouv.fr	<i>site de la Direction Départementale des Territoires</i>
www.recy.fr	<i>site de Recy</i>
www.citesenchampagne.net	<i>site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne</i>

Etat Civil

2014

Naissances

Cassie HENRY le 17 juillet
Célestin DUPONT le 18 septembre
Raphaël DA SILVA le 7 octobre



Charli BARRÉ le 29 octobre
Noé DAUPHIN le 13 décembre

Mariages

Guillaume ARTUSSE & Élodie COLAS le 5 juillet
Michaël THIEFFRY & Mathilde BLANDIN le 2 août
Grégory PAMART & Angéline ARNOULD le 23 août
Romain LETESTU & Clarisse MARIN le 15 novembre
Jacques JANCZEWSKI & Maryse THILL le 12 décembre



Décès

Dominique GRANDIN née DAHM le 28 octobre
Guy LEMOINE le 22 novembre
Madeleine PHILIPPE née PREVOST le 11 janvier 2015



Recensement Militaire



Les jeunes, **filles et garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie dès l'âge de **16 ans**.

Une attestation de recensement leur sera alors remise.

Si vous n'avez pas été recensé, veuillez prendre contact avec la Mairie pour une éventuelle régularisation. Le recensement

militaire entraîne l'inscription automatique sur la liste électorale à la majorité (*sauf en cas de changement d'adresse*).

Assistante Sociale



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 13 rue du Lieutenant Loyer à Châlons en Champagne. Tél. : 03.26.65.18.82.

Assistantes Maternelles

Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Élisabeth BOUCHER	11 rue Marcel Jesson	03.26.21.56.26
Sally CHAMPAGNE	12 bis Route de Louvois	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Corinne HORVILLE	4 ruelle Jean Le Bon	03.26.22.41.67
Dyane KASZA	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79

www.assistante.maternelle.marne.fr si vous recherchez une assistante maternelle

INSEE

Au 1^{er} janvier 2015, la population légale de Recy est de **1 061** Recyots et Recyotes.

Ce chiffre fait suite au recensement de la population réalisée par l'INSEE en 2012.

L'évolution de la population dite « Légale » est de : 1 078 (2012) – 1 058 (2013) – 1 059 (2014)

Le prochain recensement de la population aura lieu en 2017



Collecte Sélective

N°Vert 0 800 875 615

APPEL GRATUIT

Rappel des jours de collectes des déchets :

Type de déchets	Contenant	Jours
Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi
Les monstres	---	Ramassage trimestriel les vendredis : 10 avril, 10 juillet et 9 octobre
Le Papier	Point d'Apport Volontaire ⁽¹⁾	
Le Verre		

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.



JOURS DE REPORT

Bac vert

6 avril avancé au **4 avril**

25 mai avancé **23 mai**

Bac Gris et sac jaune

11 novembre reporté au **14 novembre**



RAPPEL : Les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure...) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !

Toutes les infos : www.citesenchampagne.net rubrique **Collecte sélective**

DÉCHÈTERIE DE CITÉS EN CHAMPAGNE

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

Horaires d'ouverture aux particuliers

Lundi : 9 h à 19 h – du mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h

Samedi : 9 h à 19 h – Dimanche : 9 h à 13 h

Le dispositif d'accueil de l'amiante à la déchèterie a changé !

A partir du 1^{er} janvier 2015, les apports de plaques en fibro-ciment amianté à la déchèterie de Châlons-en-Champagne se feront uniquement sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous au **N°Vert 0 800 875 615**

APPEL GRATUIT

Dans la limite de 20 plaques enveloppées dans du film plastique. Un justificatif de domicile sera exigé, pensez à vous en munir.

Rappel : seuls les particuliers peuvent bénéficier de ce service



www.citesenchampagne.fr

Cités en Champagne, un territoire en *M*ouvement !



Point d'Apport des Déchets Verts

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible de 10 h à 12 h chaque samedi des mois d'avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre, sur présentation au gardien du site, de la **carte d'accès** à retirer en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Opération COMPOST – 2^{ème} Édition

Cette année, l'opération compost est renouvelée. Une distribution gratuite aura lieu :

samedi 11 avril à partir de **9 h**, derrière la Mairie, dans la cour des ateliers communaux.

Ce même jour se tiendra au même endroit le « **Troc Boutures** », organisé par Entr'Aide et Amitié.



Concours des maisons fleuries

Vous avez la main verte ? Vous aimez les fleurs et autres plantes de votre jardin ? Vous souhaitez participer à l'amélioration et à l'embellissement de notre cadre de vie ?

La commune de Recy souhaite participer cette année au concours des villages fleuris. Cette distinction demande des efforts importants, tant au niveau du fleurissement, de la gestion environnementale, du développement durable, de la protection du patrimoine arboré, que de la qualité du cadre de vie.



L'implication des habitants est également un élément d'appréciation, c'est pourquoi, nous vous proposons de participer au concours communal des maisons fleuries 2015.

Ce concours est essentiellement basé sur la qualité de la décoration florale (diversité des essences, des couleurs, du mouvement créé, des contenants pour les balcons, murs ou fenêtres fleuris...) qui, dans tous les cas, doit être visible d'une rue, d'une route ou d'un chemin. La propreté des abords, la taille des haies, arbustes et arbres, sont également des critères de notation du jury.

Ce concours est ouvert à tous, mais l'inscription reste obligatoire.

Si vous êtes intéressé, complétez le formulaire d'inscription et déposez-le à la Mairie.

Le jury sera composé des membres de la Commission Environnement qui établira, au cours du mois de juillet, un classement sur la base d'une grille d'évaluation.

Le palmarès sera établi en septembre et les prix seront remis lors d'une cérémonie officielle.



Bulletin d'inscription et règlement disponibles en Mairie ou sur le site Internet www.recy.fr, à retourner à la Mairie ou à retourner par mail à l'adresse suivante mairie@recy.fr **avant le 31 mai 2015**.



RÈGLEMENT

Article 1 : Concours des maisons fleuries

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie.

La Mairie de Recy organise un concours des maisons fleuries ouvert à tout résident principal ou secondaire, particulier, association ou entreprise, domicilié dans la commune de Recy.

La Mairie de Recy est jury pour être seul juge en dernier ressort de la validité des attributions des prix. Le concours est gratuit.

Article 2 : Inscriptions

Les participants au concours utiliseront à cet effet, le bulletin d'inscription disponible en Mairie de Recy, ou sur le site Internet de la Mairie, qui pourra être adressé par courriel à l'adresse mairie@recy.fr ou remis dans la boîte aux lettres de la Mairie **avant le 31 mai 2015**, date de clôture des inscriptions. L'inscription n'est valable que pour l'année en cours.

Article 3 : Critères de visibilité

Le jugement s'effectuera depuis le domaine

public.

Ainsi, jardins, balcons, fenêtres et façades devront être visibles depuis la rue.

Article 4 : Critères de sélection

Le concours concerne le fleurissement d'été. Le jury se déplacera à l'improviste, du 1^{er} au 31 juillet 2015 pour apprécier les maisons inscrites.

Les critères de sélection porteront sur la densité de fleurs au moment du concours, mais aussi sur le choix de la composition, l'originalité, la diversité des plantes, l'harmonie des couleurs. Le seul but du concours est l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

Les membres du jury sont seuls juges. Ses décisions sont sans appel.

Le jury se réserve le droit de photographier les différents balcons et jardins pour une exploitation éventuelle de ces clichés (presse, bulletin municipal, etc.). L'accord du propriétaire pour ces photos est acquis lors de

son inscription.

Article 5 : Répartition des prix

Les récompenses seront attribuées de manière à encourager toutes les démarches servant à l'amélioration du cadre de vie de la commune. Tous les participants seront conviés à une cérémonie. Des prix seront remis aux lauréats (bon d'achats en jardinerie...) ainsi qu'un lot de consolation à chaque participant. Le barème des prix sera fixé par le Conseil Municipal et révisé en cas de besoin.

Article 6 : Règlement

Le règlement est valable pour l'année en cours et pourra être modifié si le concours est reconduit les années suivantes. Les bulletins d'inscription sont disponibles à la Mairie ou sur le site Internet de la Mairie de Recy.

Article 7 : Clause d'incompatibilité

Un participant qui a obtenu deux années de suite le 1^{er} prix sera classé hors concours l'année suivante.

Élections

2015 : année électorale.

Le Décret n° 2014-1424 du 28 novembre 2014 définit les modalités pour les élections départementales, qui se dérouleront le **dimanche 22 mars 2015**, pour le premier tour de scrutin, et le **dimanche 29 mars 2015**, si nécessaire, pour le second tour.



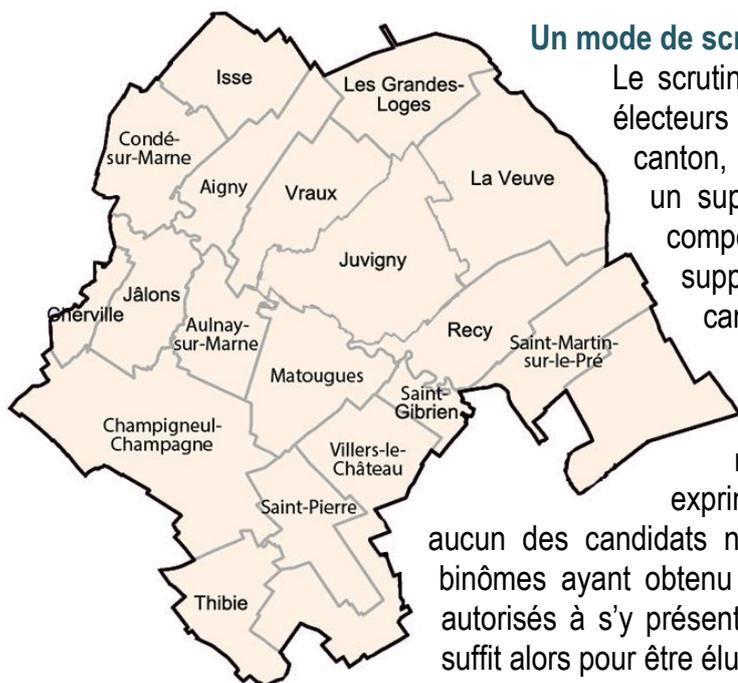
Les cantons sont plus vastes mais moins nombreux afin d'assurer une représentativité plus conforme aux réalités démographiques actuelles.

Pour la Marne, ils sont ramenés au nombre de 23, au lieu de 44 précédemment.

Un mode de scrutin inédit

Le scrutin majoritaire binominal paritaire fait son apparition. Les électeurs devront désigner un homme et une femme dans chaque canton, ceci afin d'encourager la parité. Chaque candidat aura un suppléant du même sexe que lui. Les bulletins de vote comporteront le nom des deux titulaires et ceux de leurs suppléants. Il vous sera impossible de voter pour l'un des candidats mais non pour l'autre. Comme toujours les bulletins rayés, déchirés... seront invalidés.

Pour être élu au premier tour, ce binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50 % des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des candidats ne l'emporte, un second tour est organisé. Seuls, les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des voix des électeurs inscrits sont autorisés à s'y présenter. La majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit alors pour être élu.



Naissance du Conseil Départemental

Le Conseil Général est rebaptisé « Conseil Départemental » et les 46 nouveaux élus deviennent des Conseillers Départementaux. La durée de leur mandat reste fixée à 6 ans. De même, le Conseil Départemental et son Président sont renouvelés tous les 6 ans.

Source : www.marne.fr

Voisins vigilants

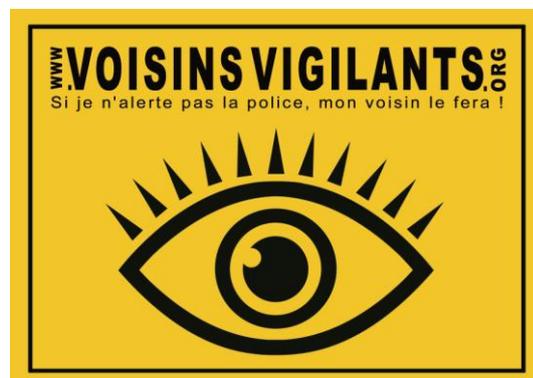
La procédure de mise en place du dispositif Voisins Vigilants se poursuit. La dernière étape consiste à une réunion publique appelée « **PARTICIPATION CITOYENNE** » pilotée par les services de Police.

Cette réunion se tiendra :

Judi 5 février à 18 h 30

Salle des fêtes Maurice SIMON.

*Pour la pleine réussite du dispositif,
nous comptons sur la présence d'un maximum d'entre vous !!!*



Groupe Scolaire « Les Mésanges »

Une rentrée scolaire sur de nouveaux rythmes... !

La réforme, décidée par le gouvernement, est devenue réalité pour notre commune à la dernière rentrée de septembre.

Ce sont donc 9 demi-journées par semaine que nos écoliers usent les bancs, à savoir :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45 et le mercredi de 9 h à 12 h.

Pour répondre aux attentes légitimes des parents qui travaillent, le temps d'accueil périscolaire s'est adapté et de nouvelles activités ont été mises en place.

Ainsi, les enfants de l'école maternelle peuvent s'initier à la musique, à l'anglais et à diverses activités d'éveil de 15 h 45 à 17 h.

Les élèves de l'élémentaire sont accueillis en étude dirigée par les enseignantes jusqu'à 17 h.

De 17 h à 18 h, un accueil reste ouvert pendant lequel de nombreuses activités manuelles sont proposées aux petits et aux plus grands qui le souhaitent.

La cantine s'organise désormais autour d'un premier service à 11 h 30 et un second à 12 h 15.

La charge financière supplémentaire pour notre commune est d'environ 30 000 € par an.

Remercions ici le personnel communal en charge du périscolaire pour son engagement et son dévouement à l'épanouissement de nos enfants : *Valérie BEISSERT, Amandine CHRISTOPHE, Christelle DÉRUE, Stéphanie LAVIGNE, Sylviane MOUTON et Marylise SIMON.*

Effectifs 2014 – 2015

Les effectifs du groupe scolaire « Les Mésanges » sont les suivants :

- **47 élèves pour la maternelle*** :
 - ☞ 1 tout-petit, 12 petits et 8 moyens pour Christine MARTIN aidée de Sylviane MOUTON,
 - ☞ 7 moyens et 19 grands pour Ghislaine DEJEU, Directrice, aidée de Marylise SIMON
- **69 élèves pour l'école élémentaire :**
 - ☞ 14 CP et 7 CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
 - ☞ 8 CE1 et 13 CE2 pour Catherine STROBBE,
 - ☞ 12 CM1 et 15 CM2 pour Marie-France CANAMAS.

Cantine

La société Élior, chargée de la préparation et de la fourniture des repas de notre restaurant scolaire, a fait part de la révision annuelle des prix applicable au 1^{er} septembre 2014.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de n'appliquer que partiellement cette hausse de 1,53 % à compter du 1^{er} janvier 2015 et de fixer les prix des repas comme suit :

- le prix du repas tarif abonnement à : **4,95 €**
- le prix du repas du ticket occasionnel à : **5,40 €**

À noter que le prix du repas de cantine comprend : le repas, l'encadrement et les différents frais de fonctionnement.

Garderie

La garderie périscolaire fonctionne de la manière suivante :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7 h 45 à 8 h 20 – 11 h 30 à 12 h 15* et 15 h 45 à 18 h 00.

Mercredi de 7 h 45 à 8 h 50 et de 12 h à 12 h 15*

**La garderie du midi est gratuite*

Le prix de la garderie périscolaire reste inchangé, à savoir 1 € par période de présence, quelque soit la durée.

Retrouvez le règlement complet sur le site Internet de Recy ww.recy.fr

Parc industriel

L'année passée a vu l'installation du groupement de logisticiens l'Étoile Champenoise, MBS Transports et Schenker, dont la mise en service a eu lieu courant mai.

Les travaux d'implantation de la **SCAPEST**, centre de distribution de 42 hyper et 50 drives E.Leclerc, qui sera le plus grand magasin de France, devraient s'achever courant août 2015.

Cette année, va se concrétiser un projet de méthanisation en extrémité de la voie Chanteraine, entre l'usine de déshydratation et la RN44.

Lotissement les Épinettes III

Dans le prolongement des lotissements Épinettes I et II, va s'ériger un lotissement privé porté par l'aménageur SEGIB, déjà à l'origine des 2 premières tranches dans ce même secteur.

Pour toutes informations utiles : SEGIB 3 bis rue des Forgerons BP 753 Cormontreuil 51 677 Reims cedex 2. Tél. : 03.26.86.75.16.



Zone artisanale

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de notre commune, qui a été approuvé le 20 mai 2014, nous nous sommes posé la question sur l'opportunité de procéder à l'extension de notre zone artisanale actuelle.



Les renseignements obtenus auprès du service du développement économique de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne nous a confirmé qu'il manquait de zones d'accueil pour artisans ou petites entreprises sur l'agglomération châlonnaise.

Notre commune étant propriétaire d'une parcelle de 3 hectares dans le prolongement de la zone artisanale actuelle, il nous a semblé pertinent de dédier ce secteur à l'artisanat et aux petites entreprises.

Les travaux d'aménagement de cette zone, dite d'intérêt communautaire, ont été achevés fin octobre 2014.

À ce jour, 3 parcelles sur les 12 disponibles ont été vendues et une quatrième est en cours de négociation.

Travaux réalisés

Au second semestre 2014

Grande Rue

(entre la rue de la Marne et le Chemin de l'Umilly)

- Remise en état des réseaux eaux pluviales et eaux usées,
- Effacement du réseau électrique basse tension,
- Effacement du réseau téléphonique,
- Réfection complète de l'éclairage public,
- Alimentation en sous terrain du transfo de la rue Jean Moulin, depuis le transfo de la rue de la Marne, par un câble moyenne tension,
- Dépose des poteaux EDF et pose de candélabres d'éclairage public.



Travaux divers de réfection de voirie

- Divers petits travaux de réparation et de réfection de chaussée, bordures de trottoirs.
- Réalisation de puisards d'évacuation d'eaux pluviales Voie de l'Abeille.

Chemins piétonniers et plantations

- Le long de la Route de Louvois coté Juvigny, réalisation d'un chemin piétonnier bordé d'un massif de plantations diverses.
- Réalisation d'un chemin piétonnier entre la Voie de l'Abeille et la Voie de la Veuve.

Travaux divers

Installation d'une alarme à la Mairie et aux ateliers municipaux – Peinture du hall du Groupe Scolaire – Modification d'éclairage pour répondre aux économies d'énergie – Modification de l'installation électrique Salle des fêtes Maurice SIMON et à la Mairie permettant d'accueillir un groupe électrogène – Intervention pour lutter contre la dégradation des carreaux de la Salle des fêtes par des corbeaux.



Grands travaux prévus en 2015

Grande Rue

(entre la rue de la Marne et la rue Jean Moulin)

- Réfection complète de la chaussée et des trottoirs avec mise en conformité des largeurs de trottoirs et couloirs de circulation selon les nouvelles normes,
- Plateaux surélevés aux carrefours Rue de Marne/Rue des Champs et Rue de la Seneuzerie,
- Matérialisation des zones de stationnement.

Coût des travaux : 400 000 € (estimation)

La Taxe d'Aménagement en baisse...

Lors de sa séance en date du 3 novembre 2014, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ramener le taux de la Taxe d'Aménagement de 3 % à 2 %, pour les zones urbaines de notre village (U1, U2 et IAU2).

Dans le même temps, l'assemblée a voté l'exonération des abris de jardin soumis à Déclaration Préalable (surface de 5 à 20 m²).

Pour tout complément d'information, le secrétariat de Mairie se tient à votre disposition.

Badges Salle Pierre ARNOULD

Depuis la fin d'année, la Salle des Sports Pierre ARNOULD est dotée de serrures électroniques à ouverture à badge. Après quelques ajustements, le dispositif est opérationnel et permet aux associations utilisatrices d'accéder seules, pendant leurs créneaux définis, à cette salle qui n'a plus de gardien attitré.



Merci Daniel



À la fin de la saison sportive 2013/2014, **Monsieur Daniel MACQUART** a décidé de mettre un terme à ses engagements de gardiennage de notre Salle des Sports Pierre ARNOULD.

Daniel, qui était en quelque sorte le sésame d'accès à cet équipement utilisé par les différentes associations sportives de la commune, assurait avec rigueur, grande disponibilité et beaucoup de savoir faire, cette mission délicate de faire respecter les règles d'utilisation de la salle.

Au cours d'une petite manifestation intime, préférée par Daniel, Monsieur le Maire, accompagné de ses Adjoints, lui a remis la médaille communale de reconnaissance et lui a exprimé toute sa sympathie et l'a remercié pour toutes ces années au service des autres.

Histoire de Recy - Le saviez-vous ?

Un grave accident ferroviaire entre Recy et La Veuve au lieu-dit « Terme Vincent »...le 21 août 1914 à 2h00 du matin.

Alors que notre Conseiller Municipal Gérard REGNAULD faisait des recherches sur les noms des soldats inscrits sur le Monument aux Morts de Recy, c'est par hasard qu'il a découvert, en consultant le registre des décès de la commune, les noms de six soldats du 7^{ème} Régiment de Hussards et d'un personnel civil employé à la Compagnie de Chemin de Fer de l'Est, tous décédés le vendredi 21 août 1914 à 2h00 du matin lors d'un accident de chemin de fer au lieu-dit Terme Vincent, terroir de Recy, alors que la Grande Guerre venait de débiter.



Avec Monsieur Jean-Daniel COUROT, habitant de Recy et passionné d'histoire militaire dans notre région pendant la Première Guerre Mondiale, il a effectué des recherches afin d'obtenir de plus amples détails sur cet accident, pour enrichir le patrimoine historique de la commune en cette période du Centenaire de la Guerre 1914-1918.

En consultant la liste des accidents ferroviaires en France au XX^{ème} siècle sur le site internet wikipedia.org, il y est noté : « 21 août 1914 : Sur la ligne Châlons-Reims, en gare de La Veuve, la collision d'un train de troupes en dérive et d'un train de voyageurs fait de nombreuses victimes (probablement une centaine). L'information n'est pas diffusée dans la presse de l'époque, mais est confirmée par les archives historiques de la SNCF ».

En effet, dans les archives historiques de la SNCF, on trouve la mention : « 21 août 1914 : La Veuve (Est) nombreux morts – Train de troupes en dérive tamponné par train de voyageurs ».

Sur le site internet memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr, il est bien mentionné sur les six fiches individuelles des soldats décédés, établies par les autorités militaires, « mort pour la France le 21 août 1914 à Châlons sur Marne... accident de chemin de fer... en service commandé ». Il est même précisé pour l'un d'entre eux « alors qu'il était envoyé en renfort ». Le lieu de sépulture, pour cinq soldats, est le carré militaire de l'Est à Châlons.

Les six soldats étaient originaires des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Indre, et du Maine et Loire, ils avaient été mobilisés au 7^{ème} Régiment de Hussards, qui était alors en garnison à Niort dans les Deux-Sèvres. Dans le cadre de la mobilisation, ce régiment s'était porté le 6 août 1914 dans la région de Château-Salin dans la Moselle.

Le personnel civil de la Compagnie de Chemin de Fer de l'Est était domicilié à Magenta dans la Marne.

A ce jour, les circonstances et les causes de cet accident restent inconnues. On sait qu'il s'agissait d'une collision d'un train de transport de troupes « en dérive », avec un train de voyageurs. (NDLR : la dérive d'un train est liée, le plus souvent, à l'inefficacité de son freinage trop tardif, ou alors d'un train qui se met en marche à la suite d'une immobilisation défailante, notamment en présence d'une pente importante). L'étude d'une carte topographique de la région montre que sur une distance de 3 100 m entre le Terme Vincent et la gare de La Veuve la pente est de +0,8%).

Pourquoi cette information n'a-t-elle pas été diffusée dans la presse de l'époque ?

Il faut savoir que le vendredi 21 août 1914, soit dix-neuf jours après la déclaration de guerre avec l'Allemagne, et que l'invasion du Luxembourg et de la Belgique par les troupes allemandes est effective, la Bataille des Frontières est déclenchée par la France : notre 4^{ème} Armée, concentrée entre Charleville-Mézières et Montmédy, a reçu le matin même l'ordre de franchir la frontière belge et d'attaquer en direction de Neufchâteau.

Mais dans les jours précédant cette bataille, l'État-major français ayant acquis la conviction que les forces allemandes allaient prononcer leur effort dans cette région des Ardennes, il est décidé de renforcer la 4^{ème} Armée par des troupes venues de Lorraine, notamment par le 9^{ème} Corps d'Armée auquel appartient le 7^{ème} Régiment de Hussards. C'est ainsi qu'une partie de ce régiment de Hussards part en Belgique le 20 août 1914 et appartenait donc à ces renforts transportés par voie ferrée de Nancy vers Sedan pour être mis à la disposition de la 4^{ème} Armée.

Compte tenu de la censure exercée à l'époque, cette information n'a pas été diffusée. En effet, la presse d'information se plie dès le 2 août 1914 à un décret qui instaure la censure pour réprimer tout ce qui est « de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'Armée et des populations ». Il est donc interdit à la presse de publier des nouvelles sur les opérations de mobilisation, sur les transports de troupes et de matériels, sur la composition des détachements militaires...Le gouvernement voulait éviter que des journaux, par désir de lancer des informations sensationnelles, ne publient des renseignements susceptibles de donner à l'ennemi des informations importantes.

En plus de la censure, il y a au début de la guerre une pénurie d'information due aussi à une désorganisation de la presse régionale et locale : l'explication tient à la mobilisation des ouvriers de l'imprimerie comme celle de nombreux journalistes.

Malheureusement, il y a encore des incertitudes sur cet évènement, dont celles colportées par wikipedia faisant état de "...nombreuses victimes (probablement une centaine)". Aucune trace de ces victimes n'a pu être trouvée. Sollicités début novembre 2014, le Service des Archives départementales de la Marne et la Direction Régionale de la SNCF n'ont pas encore répondu.

Aussi, Gérard REGNAULD et Jean-Daniel COUROT comptent sur les personnes qui pourraient avoir quelques informations à leur apporter...De toute façon, les recherches continuent en vue de faire la lumière sur cet épisode tragique.

Commémoration du 11 Novembre 2014

Après la messe en l'église Notre Dame et la cérémonie au Monument aux Morts, une photo émouvante des enfants avec les drapeaux devant la Mairie, comme un symbole de la transmission à la jeune génération du "Devoir de Mémoire".

A noter également la participation d'un piquet d'honneur accompagné par le Capitaine commandant la 2^{ème} Batterie du 1^{er} RAMA.

Durant quatre jours, une exposition en hommage aux Recyots "Morts pour la France" avec 14 toiles de Pascal BOILLET représentant "le Chemin de Croix du Poilu" et des textes poétiques inspirés par la première Guerre Mondiale dans la salle Maurice Simon a reçu de nombreux visiteurs.



Plan Communal de Sauvegarde.

Nous vous informons que dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, des exercices mobilisant les volontaires bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile sont organisés régulièrement et qu'à cette occasion le tocsin par les cloches de l'église de la commune sera testé prochainement.

Le Document d'information Communal sur les Risques d'Inondation Majeurs (DICRIM) qui a été récemment distribué à l'ensemble de la population de la commune est également consultable en Mairie.

Si vous souhaitez intégrer la Réserve Communale de Sécurité Civile, adressez-vous auprès de Monsieur Gérard REGNAULD ou de la Mairie.

Le Marché n'a pas marché...

Dans notre dernier Bulletin d'Informations Municipales, nous annonçons l'installation d'un marché, à titre expérimental, chaque dimanche, sur la Place de la Mairie.

L'expérience n'aura pas été fructueuse, par manque de clientèle, puisque les marchands de légumes et de poulets n'ont pas souhaité poursuivre leurs activités à Recy, tout comme le vendeur de Sushis du mardi soir.

Toutefois, les pizzas de « Pizza Léa » rencontrent toujours un franc succès chaque jeudi soir.

Une bougie de plus pour notre doyenne



Madame Germaine BAILLY a soufflé les bougies de son 93^{ème} anniversaire, entourée de plusieurs de ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants présents pour déguster avec elle la première galette des rois de l'année 2015.

Elle est actuellement la doyenne des Recyots.

Rappelons que notre aînée fut une active et ardente supportrice du club de basket auprès de son époux Georges BAILLY, l'un des fondateurs de l'Éveil de Recy Saint Martin.



Téléthon 2014

Un bel élan de solidarité à l'occasion du Téléthon !



Samedi 6 décembre, à l'initiative du Comité des Fêtes - Recy vit ! était organisée, cette année encore, une grande manifestation permettant de récolter des dons au profit du Téléthon 2014 !

Une fois de plus, ce fut une réussite pour cette édition qui offrait un vaste programme et où se sont unies les nombreuses associations du village, reflet de son dynamisme, et de sa convivialité pour nous faire passer un agréable moment.

Un vrai engagement d'un grand nombre de nos habitants puisque dès 9h00, nos bénévoles étaient à pied d'œuvre pour servir café et croissants frais, avant qu'une cinquantaine de marcheurs ne suivent les « Tamalous » pour une balade bucolique autour du village.



Quant à la clôture de la journée, il aura fallu attendre les 12 coups de minuit et le salut de la troupe de comédiens les Sarrybiens, venue interpréter, pour le plaisir du public recyot, deux de leurs pièces de théâtre : "Un petit service" et "Histoire d'eau".

Entre temps, le Comité des Fêtes - Recy vit !, Familles Rurales et le Conseil de Parents d'Élèves, pour une partie du dessert, nous auront régalés au sens propre, avec un repas servi pour 80 convives, comme au sens figuré avec les chorégraphies endiablées de nos danseurs de Sun Danse et des enfants de l'ERSM Danse, Zumba, Salsa, Bacchata, Hip Hop, Moderne Jazz...

Le Chacal Chess Club ou encore le Club de Bridge nous aura mis au défi et les bénévoles du Club Féminin auront exposé et mis en vente leurs confections, au passage très appréciées, pour les fêtes de fin d'année.



Nouveauté cette année, et bel engouement surprise, notre défi, sous format de fil rouge, de relier Recy à Evry (Essonne), site de l'AFM Téléthon, fut réussi ! Ce n'est pas moins de quinze personnes qui se sont succédées sur les vélos pour parcourir les 170 km aux côtés de **Mélanie CAUVIN**, notre sympathique triathlète, marraine du défi du jour (*suivez ses exploits sur : <http://melanie-cauvin.onlinetri.com>*).



Sans oublier le clou du spectacle et ce ne sont pas les enfants qui diront le contraire, avec la visite surprise du Père Noël, bien occupé en ce moment certes, mais qui aura pris le temps de venir distribuer quelques friandises aux petits et grands.

Cette journée à été précédée auparavant par un loto animé par Recy Vit, avec vente de gâteaux confectionnés par la Section Gym Volontaire de l'ERSM et la livraison de croissants à domicile par l'équipe de Familles Rurales en lien avec nos boulangers Nathalie et Fabrice.



Ces diverses activités ont permis de recueillir la somme de 4 790,04 € à laquelle s'ajoute 1 120,00 € de dons, soit au total **5 910,04 €** pour la recherche sur toutes les maladies, génétiques, rares et plus communes.

GRAND MERCI aux généreux Recyots, aux autres personnes qui se sont jointes, ainsi qu'à la troupe des Sarrybiens sensible à cette action humanitaire qu'est le Téléthon.

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour l'année prochaine !

Les Associations organisatrices.

Agenda 2015

Quand ?*	Quoi ?	Qui ?	Où ?
Janvier			
Samedi 24	Assemblée Générale	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Février			
Samedi 7	Soirée caritative	Association « Vaincre la Mucoviscidose »	Salle Maurice SIMON
Samedi 14	LOTO	ERSM Section Basket	Salle Maurice SIMON
Mars			
Dimanche 15	Championnat de Scrabble	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Dimanche 22	Contes de chez soi	Entr'Aide et Amitié	Salle Maurice SIMON
Samedi 28	Repas de Printemps	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Avril			
Samedi 11	Opération Compost Troc Boutures	Mairie de Recy Entr'Aide et Amitié	Ateliers Municipaux
Dimanche 12	Carnaval	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
du 27 au 30	Semaine d'activités	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
du 27 au 30	Stage de Basket	ERSM Section Basket	Salle Pierre ARNOULD
Mai			
Samedi 2	Soirée dansante	ERSM Section Basket	Salle Maurice SIMON
Vendredi 8	Armistice 1945	Mairie de Recy / Anciens Combattants	Salle Maurice SIMON
Dimanche 31	Brocante	Tamalou	
Juin			
Samedi 6	Randonnée Gourmande	ERSM Section Badminton	Salle Maurice SIMON
Vendredi 19	Fête des Écoles	Écoles de Recy	Salle Maurice SIMON
Samedi 20	Repas de l'Amitié	Entr'Aide et Amitié	Salle des Associations
Samedi 27	Gala de Danse	ERSM Section Danse	Salle Pierre ARNOULD
Juillet			
Jeudi 2	Fête de la Baby Gym	ERSM Section Gym Enfants	Salle Pierre ARNOULD
Samedi 4	Tournoi Basket	ERSM Section Basket	Salle Pierre ARNOULD
du 6 au 24	Camps d'Été	ERSM Section Basket	Salle Pierre ARNOULD
du 6 au 24	ALSH	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Mardi 14	Fête Nationale	Comité des Fêtes - Recy vit ! / Mairie	Salle Maurice SIMON
Samedi 25	Pique Nique	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Septembre			
Samedi 12	Troc Fruits et Légumes	Entr'Aide et Amitié	Salle des Associations
Octobre			
Samedi 3	Repas des Aînés	Familles Rurales / Mairie de Recy	Salle Maurice SIMON
Samedi 10	Salon des Arts	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Novembre			
Mercredi 11	Armistice 1918	Mairie de Recy	Salle Maurice SIMON
Samedi 14	Repas Choucroute	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Vendredi 20	Soirée Beaujolais	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Samedi 21	Vide Greniers	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
Samedi 28	LOTO	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Décembre			
Samedi 5	Téléthon		Salle Maurice SIMON

*certaines dates sont susceptibles de changer. Rendez-vous sur www.recy.fr rubrique « Agenda »

Location de salles

Conditions et tarifs

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

Nous rappelons que la location des salles est **uniquement réservée aux habitants de Recy**.

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

Le bruit étant l'affaire de tous, nous demandons à tout locataire de salle de bien vouloir veiller au respect du voisinage en limitant le bruit passé 22 heures.

Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ALAIN DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	CATHERINE JACQUOT	03 26 65 09 17
.....	SYLVIANE JACQUET	03 26 65 69 43
.....	JEANNE-MARIE BASSUT	03 26 65 33 06
CLUB FÉMININ	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umilly	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
POINT LECTURE	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umilly	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
ACCUEIL LOISIR SANS HÉBERGT	Emmanuelle HERMANT	09 51 31 36 03
REPAS DES ANCIENS	CHANTAL CHANGENOT	3 ruelle Jean Le Bon	03 26 65 67 18
CARTES ADHÉRENTS	ANNIE MARCHAL	38 rue Marcel Jesson.....	03 26 65 24 85
ENTR'AIDE ET AMITIÉ	KAREN VITRY	11 rue Chanteraine	03 26 25 11 48
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	FRANCK LALLEMENT.....	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
TAMALOU (CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE)	BERNARD COLIN	10 voie de l'Abeille	09 54 31 81 09
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	CLAUDIA DAGUET	10 rue de la Seneuzerie.....	03 26 65 71 33
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
SOCIÉTÉ DE PÊCHE « LA BOUDICHE »	FRANCK LALLEMENT.....	2 rue des Moulins.....	03 26 68 07 83
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON.....	25 Grande Rue.....	03 26 65 21 71
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT I	GRÉGORY ARGANINI	03 26 21 58 70
BALADYS	CHARLOTTE.....	06 59 69 19 82

ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOUVOIS À RECY

SECTION BASKET	VÉRONIQUE JESSON	1 rue Chanteraine	03 26 68 00 97
SECTION TENNIS – BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT	24 Grande Rue.....	03 26 65 09 17
SECTION DANSE	MÉLANIE CAUVIN	ersm.danse@yahoo.fr.....	03 26 66 06 21
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	28 rue Marcel Jesson.....	09 54 07 13 52
SECTION YOGA	ANIMATRICE : CORINNE	06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	AUORE DEFORGE	Chemin de l'Umilly	03 26 65 69 21
SECTION BRIDGE	MARIE-NOËLLE PIAT	03 26 68 26 45
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT	06 87 16 84 54
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI	06 50 25 16 54

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax : 03.26.64.22.92.

Familles Rurales



L'Association familles Rurales de Recy rassemble 20 membres.

Toutes les actions de celle-ci se fondent sur les mêmes valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société.



Plusieurs activités, services et manifestations sont proposés :

- l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) : Mme Emmanuelle HERMANT tel. 09 51 31 36 03
- le repas annuel des Anciens de la commune : Mme Chantal CHANGENOT tel. 03 26 65 67 18
- le service soutien à domicile (service de la vie quotidienne, ménage, repassage, préparation des repas...). Il compte actuellement 9 personnes aidées, 5 salariées et 3 bénévoles. Pour en assurer la gestion : Mmes Catherine JACQUOT, Sylviane JACQUET et Jeanne-Marie BASSUT.
- -Le Point Lecture et le Club Féminin sont ouverts tous les mardis de 14h00 à 18h00 dans la salle située à l'étage de la Salle des fêtes Maurice SIMON. N'hésitez pas à nous rendre visite afin de vous faire découvrir les activités que nous pratiquons. Bienvenue à tous. Responsables Mmes Lysiane DERVIN, Brigitte PERARD et Chantal GRANDCOLAS.
- le loto, Halloween, participation au Téléthon et à la brocante de mai avec le stand de la restauration.



Gym enfants

Comme tous les ans le Père Noël a fait une halte à la Salle des Sports Pierre ARNOULD et a pu recueillir les souhaits des enfants qui lui ont chanté des chansons et ont partagé des friandises.



L'Association d'Entr'Aide et Amitié

Le but de l'association étant d'aider les habitants à se rencontrer et à être solidaires, nous avons organisé « Le Troc » plusieurs fois dans l'année. Nul besoin d'argent, puisque le troc est l'échange d'un bien contre un autre.

Dans le même esprit, l'association vous propose de venir écouter gratuitement des conteuses de notre région le dimanche 22 mars 2015. Non, les contes ne sont pas réservés aux enfants, puisque les anciens se retrouvaient au coin du feu pour les veillées contes.



A noter sur vos agendas :

- Dimanche 22 mars à 16h30 : **Contes de chez soi** - Salle Maurice Simon

- Le 11 avril, lors de la journée compost organisée par la Mairie (voir page 4), nous vous invitons à participer au « **Troc boutures** ». Les deux événements se dérouleront au même endroit. Venez nombreux !

- Le 20 juin vous pourrez venir au **Repas de l'amitié** ayant pour thème « Le Tour de France. » Chacun pourrait apporter un plat de la région d'où il est issu ou d'une région qu'il aime.

- Le 12 septembre vous pourrez échanger les produits du jardin à l'occasion du « **Troc Fruits et Légumes**. »

Souvenirs ...Souvenirs...

Dans le BIM précédent, nous vous proposons un petit jeu autour du patois. Voici les réponses :

- « **Reciner** » veut dire « planter des arbres. »

Faux. C'est faire un repas en cours de nuit après une fête.

- « **Monder** » veut dire « retirer le fumier de l'écurie. »

Vrai.

- « **Gogotte** » est une « framboise. »

Faux. Une gogotte est une groseille à maquereau.

Et saviez-vous que jusqu'environ 1927 Recy possédait son hippodrome ? Si vous aussi vous avez des souvenirs sur Recy d'autrefois, n'hésitez pas à les partager avec nous.

Contacts : Karen VITRY : 03 26 65 11 48 - Nicole KAROLAK : 03 26 65 21 77

Jean-Baptiste COLOMB : 09 81 71 61 01 - Alain DURAND : 03 26 69 82 89

ERSM section Basket

L'ERSM Basket vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2015.

Qu'est-ce que l'Éveil Recy Saint-Martin Basket ? L'effort dans la convivialité et le respect des autres, mais aussi, en version chiffrée, à la mi-saison 2014-2015 :

- 193 licenciés de 5 à 75 ans ;

- 15 équipes engagées en championnat :

- 1 en Nationale 3, 1^{ère} ex-æquo dans un championnat de niveau très relevé ;

- 4 en Région : Équipe Pré nationale - Seniors 3 – Cadets – Minimes garçons ;

- 10 en Département ;

- 45 jeunes pousses dans notre école mini-basket labellisée France, réparties sur 3 niveaux : Baby-basket, Mini-Basket et Poussins ;

- 15 jolies et talentueuses Pom-Pom Girls qui n'attendent que toi pour étoffer leur groupe (si tu es âgée de 12 à 17 ans) ;

- 1 équipe senior mixte en basket loisir (Un créneau est mis à disposition pour vous accueillir et/ou vous initier au plaisir du Basketball - Tous les Mardis de 20h à 22h00 à la Halle des sports de Saint Martin sur le Pré).



- 45 bénévoles motivés et assidus, répartis dans 11 commissions studieuses et efficaces. Vous avez un peu de temps libre, de bonnes idées à mettre en application... N'hésitez pas à apporter vos compétences !

- 50 partenaires confiants dans les projets et la politique du club

- 6 203 points marqués...
 - 64 victoires en 95 matchs joués
 - 40 heures d'entraînement hebdomadaire
 - 2 salariés à temps complet
 - 1 stage de basket durant les vacances de la Toussaint
- Hélas, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer les très nombreux et fidèles supporters de toutes les catégories
Plus d'informations ? Contactez-nous : ersmbasket.presidente@gmail.com



Rassemblement des bénévoles

Comité des Fêtes - Recy vit !

De belles aventures en 2014 !

Encore une année riche en animations et sorties pour le Comité des Fêtes !

Un début en fanfare avec la 5^{ème} édition de notre soirée dansante « Galette disco » qui nous a permis de commencer l'année 2014 avec le bon rythme...

Nous avons ensuite applaudi Les Chevaliers du Fiel lors de la sortie théâtre à Paris le 29 mars : « Une croisière d'enfer » au Théâtre des Variétés, une soirée-croisière à couler de rire !

Un 14 Juillet ensoleillé et un bal animé ont marqué le retour des beaux jours et le début de l'été...

A la rentrée, la 2^{ème} édition du Salon des Arts, les 11 et 12 octobre, a connu un beau succès, avec plus de 40 exposants : artistes peintres, sculpteurs, artisans d'art : bijoux, mosaïque, objets en bois, vitraux, émaux ... Sans oublier les chapeaux et accessoires de mode qui ont eu autant de succès que l'an passé ! Produits du terroir local : miel, jus de pomme, huîtres, champagne, pain d'épices, savons artisanaux et même des sushis : on s'est régalez !

L'occasion de découvrir les productions et le savoir-faire des artistes et des producteurs de la Région et d'ailleurs !

La poésie était également à l'honneur avec Gérard REGNAULD, auteur local dont les œuvres, textes et créations graphiques, ponctuaient l'exposition.

Enfin, la fin d'année 2014 a connu une intense activité, avec le Beaujolais Nouveau et les manifestations que nous avons proposées au profit du Téléthon : la soirée théâtre des Sarrybiens, la journée du Téléthon et le loto... Autant d'occasions de montrer la générosité des Recyots !

Les meilleures images de la journée du 6 décembre sont en ligne sur www.recy.fr/cdf !

Dernier rendez-vous de l'année : le Marché de Noël de Ribeuville ! En plus d'un marché traditionnel, l'animation était dans la rue et quelle animation ! Des bénévoles, des dromadaires, des ânes... Tout le monde en costume médiéval, de petites scènes de théâtre, de l'humour, de la musique... Et du vin chaud, de la choucroute... Pas une goutte de pluie avec même 14°C en plein milieu de l'après midi !!!



Association TAMALOU

Notre association a pour but de pratiquer l'entraide entre ses membres, d'éduquer, de distraire, et de renseigner. Elle compte à ce jour 131 adhérents. Les différentes activités de notre association :

- Les lundis après-midi : rendez-vous place de la Mairie à 14 heures pour 1h30 de **marche** environ
- Les jeudis après midi : les **cartes**, animation : Messieurs Michel POLICE et Michel NOMINE.
- le **Scrabble**, en alternance avec les cartes tous les 15 jours, animation : Mesdames Eliane CANDELA et Michèle MULLER.
- Les mercredis matin : **cours d'informatique** animation : Bernard BOCKSTAL.

Pour l'année 2015, notre association a retenu les dates suivantes :

- 15 Mars : championnat de Scrabble
- 28 Mars : repas de Printemps
- 31 Mai : Brocante
- 25 juillet : repas Pique-Nique
- 14 novembre : repas Choucroute

Voyages ou sorties seront proposés dans le courant de l'année 2015.

Merci à tous les bénévoles qui participent à la réussite de toutes nos activités.

Pour tout renseignement : Président : Bernard COLIN – Tél. : 06 24 79 26 59 – e-mail : bernafrancoise@hotmail.fr



ERSM Section Bridge

INVITATION à tous les amateurs de jeux de cartes !

Vous savez compter (jusque 40), additionner et soustraire... ?

Nous vous proposons de passer nous voir **un mercredi soir à partir de 20h30** à la Salle Georges BAILLY (annexe à la Salle des fêtes) à Recy.

Vous rencontrerez des joueurs de bridge qui seront très heureux de vous présenter ce jeu de cartes

Venez satisfaire votre curiosité, nous vous présenterons les règles du jeu, nous vous initierons et nous pouvons même organiser des cours pour tous les débutants !!!

Les bridgeurs se retrouvent chaque mercredi de 20 h 30 à 23 h, (sauf Juillet et Août) et pour toutes informations, contactez : Jacques VITRY : 03.26.65.85.15 ou Marie-Noëlle PIAT : 03.26.68.26.45



ERSM Section Gym Volontaire

Que vous désiriez commencer une activité sportive, entretenir votre forme physique, vous assouplir ou simplement conserver une activité physique plus modérée, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein de l'un des cours proposés, Salle Pierre ARNOULD à Recy :

- Renforcement musculaire, abdos, cardio... : Lundi de 19h00 à 20h00 avec Denis DECAILLON
 Jeudi de 20h00 à 21h00 avec Emmanuelle MELIS
- Stretching (étirements) : Jeudi de 10h45 à 11h45 avec Michèle DUBOTS

Ambiance conviviale et détendue assurée pour une activité reconnue SPORT-SANTE.

Tarifs au 1^{er} janvier 2015 : * 1 cours = 75 euros

Pour tout renseignement :

Christelle PHILIPPE : 03 26 67 90 86 – Aurore DEFORGE – 06 70 49 49 88. ou eveilgvrecy@orange.fr

Le bureau vous présente ses meilleurs vœux sportifs pour l'année 2015.



La Boudiche

La société de pêche « La Boudiche » dispose de deux étangs situés le long de la Voie menant à Matougues.

L'année 2014 a vu le nombre de cartes augmenter, ce qui prouve la vitalité de l'association.

Pour l'année 2015, le prix des cartes reste le même :

- 40 € à l'année,
- 10 € pour le conjoint,
- 5 € pour un enfant,
- 6 € pour la journée.

Les cartes peuvent être retirées à la **Boulangerie** de Recy et au magasin **Europêche** à Châlons.

Trois lâchers de truites sont prévus dans l'étang N°1 les 27 février, 13 mars et 27 mars soit 115 kg (*en fonction des dates d'ouverture nationale*). Pour plus d'informations, rendez-vous sur Facebook.

Un rempoissonnement en gardons, tanches, carpes et amours blancs est prévu dans l'étang N°2.

Amis pêcheurs, venez nombreux rejoindre la Société.

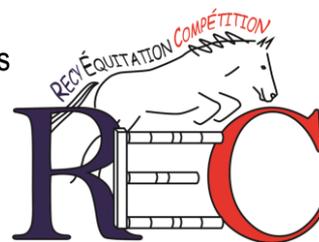


Recy Equitation Compétition

Tout d'abord, l'ensemble des équipes de Recy Équitation Compétition et du Haras des Essordilles vous souhaitent une excellente année 2015.



L'année 2014 fut riche de belles réussites pour les cavalier(e)s du club. Nos 5 représentantes qualifiées pour les championnats de France de Lamotte-Beuvron ont très vaillamment défendu nos couleurs. Cette aventure marquante pour l'ensemble du club et de l'association, construite tout au long de l'année aura été récompensé par une magnifique médaille de bronze en club 2 junior et des classements à de s places très honorables pour chacune.



Par ailleurs, afin de toujours assurer une convivialité accrue, nous serons amenés à renouveler des expériences comme fut le 1^{er} « Equifun » réalisé début novembre par Camille et Johanna du Haras des Essordilles. Une après midi, où les familles des jeunes cavaliers ont partagé les plaisirs de l'équitation lors d'un parcours ludique sur le principe : un enfant, un parent, un cheval.

La série des compétitions inter-clubs « à domicile » reprendra en mars!! N'hésitez pas à venir nombreux assister à nos concours. Pour retrouver toutes les dates de manifestations ou nous contacter : <http://rec-cso.wix.com/rec-cso> et/ou sur notre page Facebook (accessible même sans compte Facebook): mots clé Recy Équitation Compétition.



SOIRÉE CARITATIVE

au profit de l'association
"Vaincre la mucoviscidose"



SAMEDI 7 FEVRIER 2015

Salle des fêtes de RECY à 21h00



Animations Concerts



- 21h00 : **STEF & CO** (Rnb/Rap)
- 21h45 : **SIDYDIA** (musique et danse africaine)
- 23h00 : **SUPER-SOCKS** (Rock)

Qu'est-ce que la mucoviscidose ?

C'est une maladie génétique, toujours transmise conjointement par le père et la mère. La mucoviscidose est une maladie qui touche les voies respiratoires et le système digestif. Elle n'est pas contagieuse.

A propos de l'association

"Vaincre la mucoviscidose" accompagne les malades et leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par cette maladie. L'association est organisée autour de 4 missions prioritaires : guérir, soigner, vivre mieux et sensibiliser. Pour avancer sur ces 4 missions, l'association conjugue expérience, expertise professionnelle et bénévolat grâce à un fonctionnement démocratique.

ENTRÉE 5€

En participant à cette soirée, vous faites un don. L'argent récolté sera reversé dans son intégralité à l'association "Vaincre la mucoviscidose".

www.vaincrelamuco.org